

2.2 Utilisation des ressources

La sobriété de l'utilisation des ressources est un des quatre enjeux de la **stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020 (SNTEDD)** qui a été adoptée en Conseil des ministres le 4 février 2015. Pour y répondre, elle invite à s'engager dans l'économie circulaire et sobre en carbone en mettant en place une politique industrielle plus économe en ressource, en limitant la production de déchets et en les recyclant, en s'appuyant davantage sur les énergies renouvelables et en préservant quantitativement et qualitativement les masses d'eau continentales.

En 2013, la **consommation intérieure de matières (DMC)** s'élève à 784 millions de tonnes, soit une baisse de 6 % par rapport à 1990 alors que sur la même période, le produit intérieur brut en volume croît d'environ 40 %. Cette baisse de la DMC depuis 2008, consécutive à une période haussière, trouve principalement son origine dans la contraction de l'activité dans le secteur de la construction. Entre 1990 et 2007, la DMC par habitant est stable, à environ 14 tonnes par habitant, avant de baisser à 12 tonnes par habitant de 2008 à 2013.

Près de 328 millions de tonnes de déchets sont produits en France en 2014, dont 71 % issus du secteur de la construction et 9 % des ménages. Les **déchets municipaux** collectés en 2015 (hors déblais et gravats) représentent 33 millions de tonnes, dont la moitié par le biais de la collecte sélective. La mise en décharge des déchets municipaux baisse tendanciellement. Dans le même temps, la part

des déchets recyclés passe de 13 % en 2000 à 22 % en 2015. Le taux de **recyclage** matière et organique des déchets municipaux atteint 40 %.

En réponse à la **directive-cadre sur l'eau (DCE)**, la France s'est fixé comme objectif un bon état pour deux tiers de ses masses d'eau continentales en 2015. Selon l'état des lieux de 2013, cet objectif est atteint pour les eaux souterraines, avec 67 % de masses d'eau en bon **état chimique** et 91 % en bon **état quantitatif**. Pour les eaux de surface, avec 43 % de masses d'eau en bon **état écologique** et 48 % en bon état chimique, ce n'est pas encore le cas.

La part des **énergies renouvelables (EnR)** dans la consommation finale brute d'énergie en France s'élève à 14,9 % en 2015. La croissance importante des EnR depuis 2005 (+ 48 %) est principalement due à l'essor des biocarburants, des pompes à chaleur et de la filière éolienne. Le développement du solaire photovoltaïque et de la **biomasse** solide pour le chauffage y contribue également. Le rythme auquel se développent les EnR demeure cependant insuffisant au regard des objectifs visés par la France pour 2020. Alors que la part des EnR dans la consommation finale brute d'énergie a progressé de 5,7 points en dix ans, elle devra progresser de 8,1 points supplémentaires durant les cinq prochaines années pour atteindre l'objectif de 23 % fixé par l'Union européenne à la France pour 2020. ■

Définitions

Biomasse : ensemble des matières organiques pouvant devenir des sources d'énergie. Elles peuvent être utilisées soit directement (bois énergie) soit après une méthanisation de la matière organique (biogaz) ou de nouvelles transformations chimiques (biocarburant). Elles peuvent aussi être utilisées pour le compostage.

Consommation intérieure apparente de matières (Domestic Material Consumption, DMC) : correspond à l'ensemble des matières physiquement consommées par la population présente sur le territoire.

Déchets municipaux, directive-cadre sur l'eau (DCE), énergies renouvelables (EnR), état chimique de l'eau, état écologique de l'eau, état quantitatif de l'eau, prélèvements d'eau par usage, productivité matières, recyclage, ressources matérielles, stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020 (SNTEDD), tonne-équivalent pétrole (tep) : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Bilan énergétique de la France pour 2015 », *Datalab*, SOeS, novembre 2016.
- « Les énergies renouvelables en France en 2015 », *Datalab*, SOeS, août 2016.
- « Matières mobilisées par l'économie française : une baisse stabilisée depuis la crise de 2008 », *Chiffres & statistiques* n° 761, SOeS, mai 2016.
- Indicateurs de suivi de la SNTEDD 2015-2020.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Consommation intérieure de matières et productivité matières

en millions de tonnes

	1990	1995	2000	2005	2010 (r)	2012 (r)	2013
Biomasse	204,1	216,8	249,2	228,0	226,6	239,3	235,6
Minerais métalliques et produits principalement métalliques	29,6	22,8	23,3	18,7	15,0	14,5	16,9
Minéraux non métalliques	446,3	416,8	459,5	451,7	394,6	388,8	390,6
Combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz naturel)	145,9	139,1	149,1	153,5	138,8	134,0	135,2
Autres	5,2	3,5	3,1	5,1	6,1	5,8	5,3
Consommation intérieure apparente de matières (DMC)	831,1	798,9	884,1	857,0	781,1	782,4	783,6
Productivité matière (PIB en volume/DMC, €/kg)	1,7	1,9	2,0	2,2	2,6	2,6	2,6
DMC/habitant (en t/hab)	14,3	13,5	14,6	13,7	12,1	12,0	12,0

Sources : DGDDI ; Sessi ; SOeS ; SSP, Agreste ; Unicem.

État des masses d'eau au regard de la directive-cadre sur l'eau en 2013

en % des masses d'eau

	Eau de surface		Eau souterraine	
	État écologique ¹	État chimique ¹	État quantitatif ¹	État chimique ¹
Très bon	12,3	///	///	///
Bon	31,1	48,2	90,6	67,0
Moyen	41,5	///	///	///
Médiocre	10,3	///	///	///
Mauvais	3,8	15,9	9,4	32,8
Indéterminé	1,0	35,9	///	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Voir définitions en annexes.

Sources : Agences et offices de l'Eau ; directions régionales de l'environnement (DOM) ; délégations de bassins ; Onema ; ministère en charge de l'environnement.

Consommation finale brute d'énergie renouvelable par filière

en milliers de tep

	2005	2015
Hydraulique renouvelable normalisé	5 686	5 259
Éolien normalisé	96	1 718
Solaire photovoltaïque	2	666
Énergie marine	41	42
Géothermie électrique et thermique	115	128
Solaire thermique	49	159
Pompe à chaleur	203	1 986
Biomasse et déchets	8 506	9 446
Biogaz	90	305
Biocarburant	591	2 996
Consommation finale brute d'EnR¹	15 379	22 705

1. Énergie renouvelable.

Source : SOeS.

Production de déchets en France en 2014

en millions de tonnes

	Déchets minéraux non dangereux	Déchets non minéraux non dangereux	Déchets dangereux	Total
Agriculture et pêche	///	0,9	0,3	1,2
Industrie	4,4	18,6	2,8	25,8
Construction	216,5	12,7	2,6	231,8
Tertiaire	0,8	17,4	1,5	19,7
Traitement des déchets, assainissement, dépollution	1,7	16,3	3,1	21,1
Ménages	2,8	25,4	0,2	28,4
Total	226,2	91,3	10,5	328,0

Source : SOeS.

Déchets municipaux générés et part des énergies renouvelables dans l'UE

	Déchets municipaux générés en kg par habitant		Part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie en %	
	2005 (r)	2014	2005 (r)	2014
Allemagne	565	618	6,7	13,8
Autriche	575	566	23,8	33,1
Belgique	482	436	2,3	8,0
Bulgarie	588	442	9,4	18,0
Chypre	688	617	3,1	9,0
Croatie	336	387	23,8	27,9
Danemark	662	758	16,0	29,2
Espagne	588	435	8,4	16,2
Estonie	433	357	17,5	26,5
Finlande	478	482	28,8	38,7
France	530	509	9,6	14,3
Grèce ¹	442	509	7,0	15,3
Hongrie	461	385	4,5	9,5
Irlande ¹	731	586	2,9	8,6
Italie	546	488	7,5	17,1
Lettonie	320	325	32,3	38,7
Lituanie	387	433	17,0	23,9
Luxembourg	672	616	1,4	4,5
Malte	623	600	0,2	4,7
Pays-Bas	599	527	2,5	5,5
Pologne	319	272	6,9	11,4
Portugal	452	453	19,5	27,0
Rép. tchèque	289	310	6,0	13,4
Roumanie	383	249	17,6	24,9
Royaume-Uni	581	482	1,4	7,0
Slovaquie	273	321	6,4	11,6
Slovénie	494	432	16,0	21,9
Suède	477	438	40,6	52,6
UE²	516	474	9,0	16,0

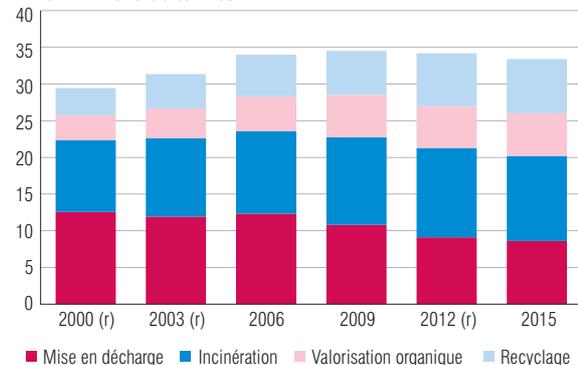
1. Données 2013 pour les déchets municipaux.

2. UE à 27 en 2005 pour les déchets municipaux.

Source : Eurostat.

Devenir des déchets ménagers et assimilés par mode de traitement

en millions de tonnes



Champ : hors déblais et gravats.
Sources : Ademe ; SOeS.

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France). Le terme République française concerne la France et les collectivités d'outre-mer.

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème
et de la double page

11.4 Prix à la consommation

Les mots en gras et en couleur sont définis plus bas ou dans la rubrique « Définitions » en annexes

Une présentation synthétique sur chaque double-page

Des définitions pour comprendre les concepts clés de la double page

Toutes les définitions sont regroupées dans la rubrique « Définitions » en annexes

Des publications téléchargeables gratuitement pour approfondir le sujet
Adresses des sites Internet à retrouver dans la rubrique « Adresses utiles » en annexes

Après trois ans de ralentissement, la variation de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** devient nulle en moyenne annuelle entre 2014 et 2015, pour la première fois depuis soixante ans. Cette relative inertie masque des évolutions contraires avec, d'une part des baisses marquées comme les prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés, et d'autre part des hausses de prix notamment dans les services et un renchérissement des produits alimentaires. De même, les tendances ont évolué en cours d'année : orienté à la baisse en début d'année (-0,4 % en janvier), le taux d'**inflation** mesuré par la variation sur un an en fin d'année de l'IPC se redresse pour s'établir à +0,2 % fin 2015. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit le même mouvement en France et dans l'ensemble de la zone euro. L'indicateur d'**inflation sous-jacente** qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales) augmente davantage en cours d'année, quant à lui, pour s'établir à +0,9 % fin 2015.

Engagée à partir du 2nd semestre 2014, la chute des produits pétroliers se poursuit en 2015. Comme en 2014, cette baisse est plus marquée pour les combustibles liquides (-17,6 % sur un an, fin 2015) que pour les carburants (-9,3 % pour le gazole, -6,7 % pour l'essence fin 2015), du fait des écarts de taxation sur ces produits. De même, les prix du gaz se contractent en 2015

(-7,2 % fin 2015). *A contrario* ceux de l'électricité poursuivent leur hausse (+4,2 %).

En 2015, la baisse des prix des produits manufacturés se prolonge avec toutefois des évolutions assez différentes selon les produits. Ainsi, les reculs des prix des médicaments et des produits pharmaceutiques s'accroissent (-3,9 % fin 2015, après -2,9 % fin 2014), en raison des mesures de maîtrise des dépenses de santé. En outre, les prix des articles d'habillement et des chaussures se replient légèrement (-0,2 % fin 2015, contre +0,3 % fin 2014).

Même s'ils ont ralenti, les prix des services restent relativement dynamiques en 2015 (+1,2 % en moyenne, après +1,7 % en 2014, année au cours de laquelle ils avaient été tirés à la hausse par les relèvements de taux de TVA). En 2015, les loyers, pour la plupart indicés sur les évolutions de l'inflation, augmentent modérément. De plus, les prix des services de transport sont globalement en baisse. En revanche, les prix des services postaux accélèrent nettement en moyenne (+8,9 %, après +4,1 % en 2014) tandis que ceux des télécommunications se redressent (+0,6 %, après -0,1 %).

En 2015, les prix de l'alimentation augmentent en moyenne de 0,4 % (après un recul de 0,8 % en 2014) du fait du rebond des prix des produits frais (+5,3 % en moyenne en 2015, après -4,1 % l'année précédente). Hors produits frais, les prix de l'alimentation diminuent de 0,2 % en moyenne en 2015. ■

Définitions

Indice des prix à la consommation (IPC) : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1^{er} quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « En décembre 2015, le prix du pétrole chute à nouveau », *Informations rapides* n° 12, Insee, janvier 2016.
- « Indice des prix à la consommation – moyennes annuelles 2014 et 2015 », *Informations rapides* n° 6, Insee, janvier 2016.
- « Décembre 2015 – Le taux d'inflation annuel de la zone euro en hausse à 0,2 % », *Communiqué de presse* n° 12, Eurostat, janvier 2016.
- Indices et séries statistiques (www.insee.fr).

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

114

TEF, édition 2017 - Insee Références

Une orientation vers le site www.insee.fr sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

Prix à la consommation 11.4

Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2015

en %

Unité

Fonction de consommation	Pondération ¹		Évolution 15/14		Fonction de consommation	Pondération ¹		Évolution 15/14	
	2015	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²		2015	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²
Ensemble (y c. tabac)	10 000	0,0	0,0	0,2	Transport	1 504	-1,5	-1,1	
Ensemble (hors tabac)	9 801	0,0	0,0	0,0	Achats de véhicules	335	0,8	1,9	
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 495	0,4	0,5		Utilisation de véhicules personnels	890	-3,0	-2,2	
Produits alimentaires	1 360	0,5	0,6		Services de transport	279	0,9	-1,1	
Boissons non alcoolisées	135	-0,5	-0,6		Communications	257	0,4	1,0	
Boissons alcoolisées et tabac	367	0,6	0,6		Services postaux	18	8,9	8,8	
Boissons alcoolisées	168	0,9	1,1		Matériel de téléphonie et de télécopie	19	-11,3	-8,8	
Tabac	199	0,3	0,3		Services de téléphonie et de télécopie	220	0,6	1,2	
Habillement et chaussures	451	-0,9	-0,2		Loisirs et culture	792	0,2	0,9	
Habillement	350	-1,2	-0,3		Équipements audio-visuels, photo et informatiques	136	-4,3	-1,7	
Chaussures y c. réparation	101	0,3	0,0		Autres biens durables (loisirs)	33	0,7	1,4	
Logement, chauffage, éclairage	1 441	0,4	-0,2		Autres articles et équip. de loisirs	209	-0,1	0,7	
Loyers d'habitation	609	0,6	0,5		Services récréatifs et culturels	245	1,7	1,1	
Entretien et réparation courante du log.	146	1,3	1,1		Presse, livres et papeterie	141	2,1	2,5	
Outilage pour la maison et le jardin	188	1,5	1,5		Voyages touristiques tout compris	28	1,2	5,4	
Chauffage, éclairage	498	-0,6	-2,0		Éducation	23	1,5	1,2	
Meubles, équip. ménager, entretien maison	579	0,0	0,5		Hôtellerie, cafés, restaurants	797	1,4	1,6	
Meubles, tapis, revêtements de sol	159	0,1	0,4		Restauration et cafés	613	1,3	1,3	
Articles de ménage en textile	42	0,7	1,7		Services d'hébergement	184	1,7	2,9	
Appareils ménagers	86	-1,5	-0,6		Autres biens et services	1 286	1,2	1,2	
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	63	0,2	1,4		Soins personnels	290	-0,2	0,1	
Outilage pour la maison et le jardin	56	0,6	0,2		Effets personnels (non définis ailleurs)	115	0,8	1,0	
Entretien courant de l'habitation	173	0,1	0,6		Protection sociale	434	1,6	1,4	
Santé	1 008	-1,2	-1,4		Assurances	250	2,6	2,9	
Médicaments et produits pharmaceutiques	441	-3,4	-3,9		Services financiers	67	0,7	0,7	
Médecine non hospitalière	567	0,5	0,5		Autres services	130	1,0	0,7	

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.

2. Évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.

Note : base 100 en 2015.

Champ : ensemble des ménages.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Quelques hausses et baisses de prix en 2015

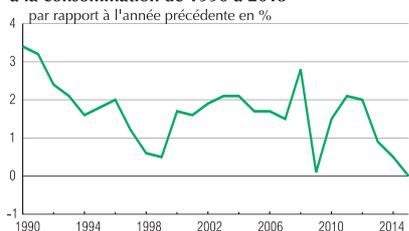
glissement annuel de déc. à déc. en %

Hausses	15/14	Baisses	15/14
Pommes de terre	+ 9,4	Combustibles liquides	- 17,6
Services postaux	+ 8,8	Gazole	- 9,3
Fruits de mer surgelés	+ 7,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	- 8,8
Poissons frais	+ 7,0	Sucre	- 8,1
Fruits secs et fruits à coque	+ 5,8	Appareils photo et caméras	- 7,3
Transport maritime de passagers	+ 5,5	Gaz	- 7,2
Centres de vac., camping, auberges de jeunesse et héberg. similaires	+ 5,4	Transport combiné de passagers	- 6,9
Forfaits touristiques	+ 5,4	Essence	- 6,7
Fruits frais	+ 5,4	Produits pharmaceutiques	- 4,9
Journaux et publications périodiques	+ 4,7	Transport aérien de passagers	- 4,0

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1990 à 2015



Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. Cet indice est la moyenne arithmétique des douze indices mensuels.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en %

	15/14	15/14	
Allemagne	0,2	Lettonie	0,4
Autriche	1,1	Lituanie	- 0,2
Belgique	1,5	Luxembourg	0,9
Chypre	- 0,6	Malte	1,3
Espagne	- 0,1	Pays-Bas	0,5
Estonie	- 0,2	Portugal	0,3
Finlande	- 0,2	Slovaquie	- 0,5
France	0,3	Slovénie	- 0,6
Grèce	0,4	Zone euro	0,2
Irlande	0,2	UE	0,2
Italie	0,1		

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.

Source : Eurostat.

Des données de cadrage européennes ou mondiales

Des tableaux concernant la France y compris les DOM sauf indication contraire

Des graphiques d'illustration